



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SA COMPAGNIE HET ZOUTE
Bruxelles, 23 avril 2025 à 14 :00 h

ORDRE DU JOUR

1. Rapports du Conseil d'Administration et rapports du Commissaire
Réponses aux questions des actionnaires.
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 12 24 – affectation du résultat
 - 2.1. Approbation des comptes annuels consolidés et statutaires
Proposition de résolution: approbation des comptes annuels consolidés et statutaires pour l'exercice au 31 décembre 2024.
 - 2.2. Proposition de répartition du résultat
Proposition de résolution: pour l'exercice 2024, proposition de voter pour l'attribution des résultats de l'exercice aux réserves disponibles pour distribution, conformément à la proposition suivante :
Le bénéfice de l'exercice à affecter s'établit à 4 038 979 EUR. Compte tenu d'un solde bénéficiaire reporté de 44 639 571 EUR, le résultat à affecter s'élève à 48 678 550 EUR.
Nous vous proposons de répartir ce bénéfice comme suit :

- Affectation au Conseil d'Administration	210 000	EUR
- Solde bénéficiaire à reporter	48 468 550	EUR
 - 2.3. Proposition de répartition du résultat – tantième
Proposition de résolution: proposition de voter pour l'attribution de tantièmes pour un montant total de 210 000 EUR soit 15 000 EUR par Administrateur et 30 000 EUR pour le Président.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire
 - 3.1. Décharge à donner aux Administrateurs
Proposition de résolution: donner décharge aux Administrateurs à titre individuel pour l'exercice de leur mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2024.
 - 3.1.1. décharge à Monsieur Bernard Jolly (repr. perm. Cheniclem SA) pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2024.
 - 3.1.2. décharge à Baron Didier de Crombrughe de Loringhe pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2024.
 - 3.1.3. décharge à Monsieur Marcus Van Heddeghem (repr. perm. MarcVH-Consult SRL) pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2024.
 - 3.1.4. décharge à Monsieur Pierre Lebbe (repr. perm. PL Conseil SRL) pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2024.
 - 3.1.5. décharge à Monsieur Alain Devos (repr. perm. Alain Devos SRL) pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2024.
 - 3.1.6. décharge à Monsieur Didier t'Serstevens (repr. perm. Hudico SA) pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2024.
 - 3.1.7. décharge à Madame Natacha Lippens pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2024.
 - 3.1.8. décharge à Monsieur Paul-Evence Coppée pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2024.
 - 3.1.9. décharge à Monsieur Baudouin Jolly (repr. perm. Corpar SA) pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2024.



3.1.10. décharge à l'Administrateur démissionnaire, Monsieur Philippe Van de Vyvere, jusqu'à la date de sa démission, soit le 19 juin 2024, pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2024.

3.1.11. décharge à l'Administratrice cooptée, Madame Sonia Baesch, à partir de la date de sa cooptation, soit le 19 juin 2024, jusqu'à présent, pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2024.

3.1.12. décharge à l'Administrateur démissionnaire, Monsieur Gino De Raedt, jusqu'à la date de sa démission soit le 19 juin 2024, pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2024.

3.1.13. décharge à l'Administratrice cooptée, Madame Ann De Raedt, à partir de la date de sa cooptation, soit le 19 juin 2024, jusqu'à présent, pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2024.

3.1.14. décharge à Madame Patricia Laureys (repr. perm. PATENCO SRL) pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2024.

3.1.15. décharge à Madame Sophie Lecloux (repr. perm. FreeBe SRL) pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2024.

3.2. Décharge à donner au Commissaire

Proposition de résolution: donner décharge au Commissaire pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2024.

4. Nominations statutaires et/ou renouvellement du mandat d'Administrateurs

4.1. Prendre acte de la démission volontaire de deux Administrateurs et confirmation de la cooptation de deux nouveaux Administrateurs pour la durée du mandat initial

Suite à la démission de Messieurs Gino De Raedt et Philippe Van de Vyvere de leurs fonctions d'administrateurs à compter du 19 juin 2024, le Conseil d'Administration a décidé de coopter Madame Ann De Raedt, en remplacement de Monsieur Gino De Raedt, et Madame Sonia Baesch, en remplacement de Monsieur Philippe Van de Vyvere, en tant qu'administratrices avec effet immédiat pour la durée du mandat initialement prévu pour Messieurs Gino De Raedt et Philippe Van de Vyvere, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2025.

Proposition de résolution :

4.1.1. Acceptation de la démission de Monsieur Gino De Raedt de sa fonction d'administrateur et confirmation du mandat de l'administratrice cooptée par le Conseil d'Administration, Madame Ann De Raedt, pour la durée du mandat initialement prévu, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2025.

4.1.2. Acceptation de la démission de Monsieur Philippe Van de Vyvere de sa fonction d'administrateur et confirmation du mandat de l'administratrice cooptée par le Conseil d'Administration, Madame Sonia Baesch, pour la durée du mandat initialement prévu, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2025.

4.2. Renouvellement du mandat d'Administrateurs

4.2.1. Renouvellement du mandat d'Administrateurs pour une durée de 1 (un) an

Proposition de résolution: approbation du renouvellement du mandat des Administrateurs suivants, pour un mandat de 1 (un) an jusqu'à l'Assemblée Générale de 2026 :

4.2.1.1. Approbation du renouvellement du mandat de Monsieur Bernard Jolly (repr. perm. Cheniclem SA) pour un mandat de 1 (un) an jusqu'à l'Assemblée Générale de 2026.

4.2.1.2. Approbation du renouvellement du mandat de Baron Didier de Crombrugghe de Loringhe pour un mandat de 1 (un) an jusqu'à l'Assemblée Générale de 2026.

4.1.2.3. Approbation du renouvellement du mandat de Monsieur Baudouin Jolly (repr. perm. Corpar SA) pour un mandat de 1 (un) an jusqu'à l'Assemblée Générale de 2026.

4.1.2.4. Approbation du renouvellement du mandat de Madame Natacha Lippens pour un mandat de 1 (un) an jusqu'à l'Assemblée Générale de 2026.

4.1.2.5. Approbation du renouvellement du mandat de Monsieur Paul-Evence Coppée pour un mandat de 1 (un) an jusqu'à l'Assemblée Générale de 2026.



4.1.2.6. Approbation du renouvellement du mandat de Monsieur Pierre Lebbe (repr. perm. PL Conseil SRL) pour un mandat de 1 (un) an jusqu'à l'Assemblée Générale de 2026.

4.1.2.7. Approbation du renouvellement du mandat de Madame Sonia Baesch pour un mandat de 1 (un) an jusqu'à l'Assemblée Générale de 2026.

4.1.2.8. Approbation du renouvellement du mandat de Madame Ann De Raedt pour un mandat de 1 (un) an jusqu'à l'Assemblée Générale de 2026.

4.2.2. Renouvellement du mandat d'un Administrateur pour une durée de 2 (deux) ans

Proposition de résolution : approbation du renouvellement du mandat de Monsieur Marcus Van Heddeghem (repr. perm. MarcVH-Consult SRL) pour un mandat de 2 (deux) ans jusqu'à l'Assemblée Générale de 2027.

4.3. Prolongation du mandat d'Administrateurs

Proposition de résolution : approbation de la prolongation du mandat des Administrateurs suivants, arrivant à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2026, pour un mandat de 1 (un) an jusqu'à l'Assemblée Générale de 2027 :

4.3.1. Approbation de la prolongation du mandat de Madame Sophie Lecloux (repr. perm. FreeBe SRL), arrivant à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2026, pour un mandat de 1 (un) an jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale de 2027.

4.3.2. Approbation de la prolongation du mandat de Monsieur Alain Devos (repr. perm. Alain Devos SRL), arrivant à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2026, pour un mandat de 1 (un) an jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale de 2027.

4.4. Révocation du mandat d'un Administrateur

Proposition de résolution : approbation de la révocation du mandat de Madame Patricia Laureys (repr. perm. Patenco SRL).